

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 70

**Projet d'amélioration des infrastructures de transport terrestre
près de l'Aéroport Montréal-Trudeau**

**LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS A S'EXPRIMER
À COMPTER DU 12 OCTOBRE PROCHAIN**

Québec, le 22 septembre 2005 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de monsieur Qussaï Samak, président, et de madame Judy Gold, commissaire, tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet d'amélioration des infrastructures de transport terrestre près de l'Aéroport Montréal-Trudeau*, à compter du **mercredi 12 octobre 2005, à 19 h**. Les séances publiques se tiendront à la **Salle Diamant du Holiday Inn Aéroport Montréal, situé au 6500, Côte-de-Liesse**.

Cette partie sera consacrée à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis et de faire leurs suggestions à la commission.

COMMENT REDIGER UN MEMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles de l'améliorer. Ceux et celles ne désirant pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce document est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer » du présent mandat.

COMMENT PRESENTER UN MEMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de la deuxième partie de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, madame Monique Gélinas, dans la mesure du possible, deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, en composant le (418) 643-7447, poste 423 ou, sans frais, le 1 800 463-4732, poste 423.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant les séances publiques, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 7 octobre 2005**, au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de madame Monique Gélinas.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à acces-aeromtl@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation » identifiée au projet dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation » du présent mandat, de même qu'au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque de Dorval, 1401, chemin du Bord du Lac, Montréal (avec accès gratuit à Internet) ;
- Bureau d'arrondissement Dorval/L'Île-Dorval, 60, avenue Martin, Montréal.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, au plus tard le 12 janvier 2006. Par la suite, le ministre disposera de 60 jours pour le rendre public.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec madame Louise Bourdages au (418) 643-7447, poste 532 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : acces-aeromtl@bape.gouv.qc.ca.